



Le Chasseur de l'Aube

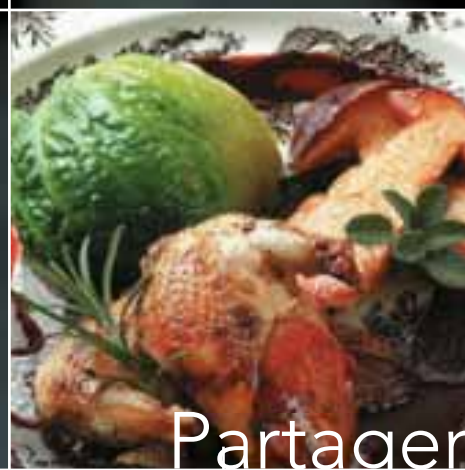
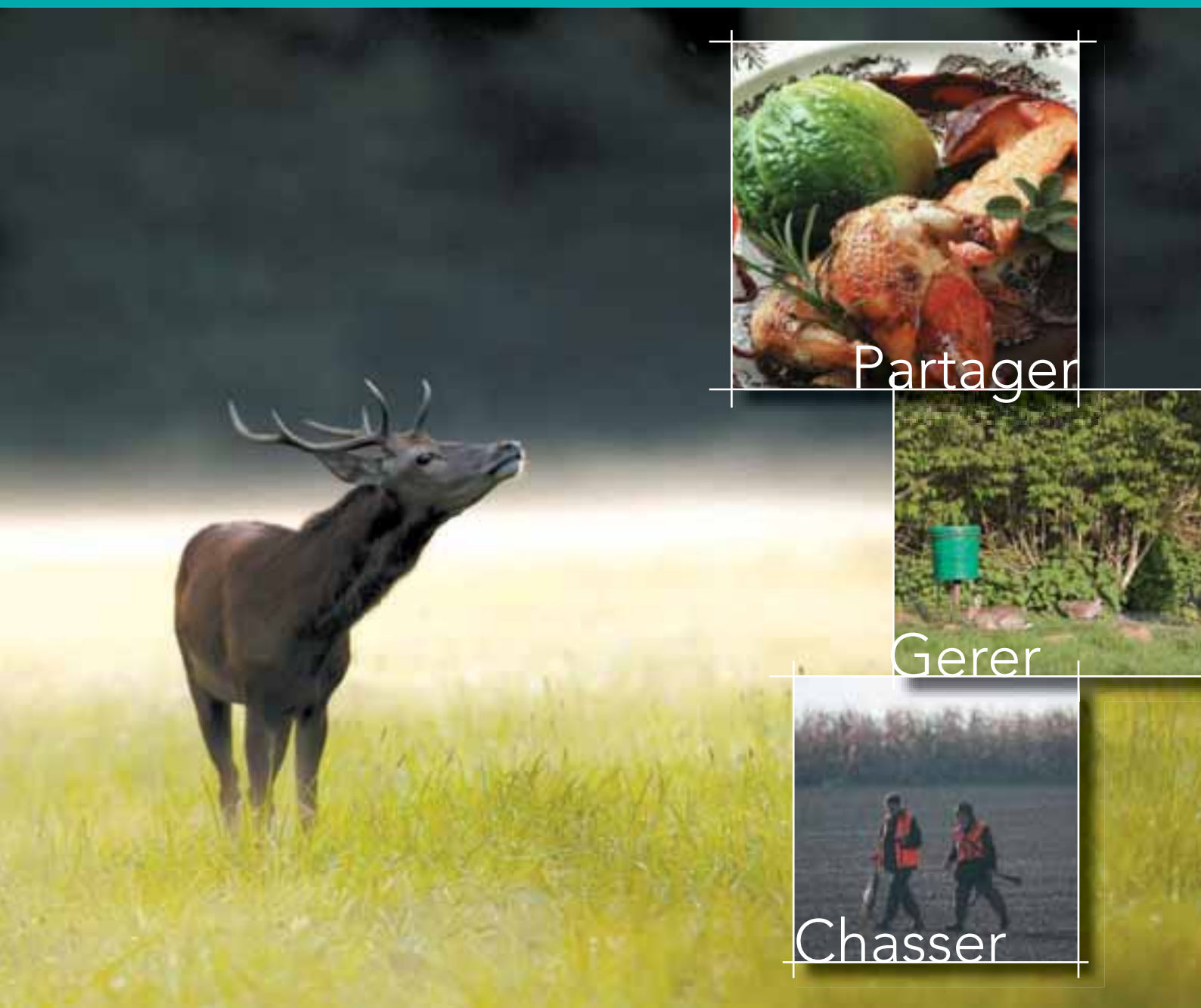
Fédération départementale



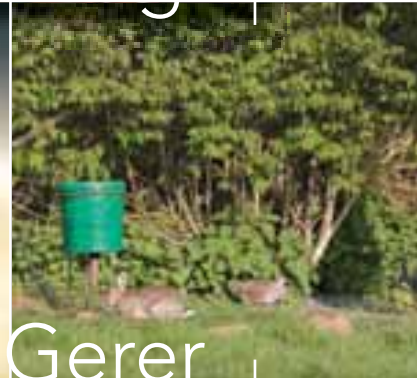
des chasseurs de L'AUBE

SEPT 2016 n°94

REVUE DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DE L'AUBE



Partager



Gerer



Chasser

LE CONSERVATEUR

EXPERT EN GESTION D'ACTIF DEPUIS 1899

Vos besoins

Constituer une épargne. Préparer votre retraite.
Diversifier votre patrimoine.

Nos produits

Tontine, Assurance-vie, Epargne retraite,
Placements financiers, Prévoyance.

Joël RAPINAT - Agent Général d'assurances
Le Conservateur

LE PRESBYTERE, 5 rue du cimetière
10110 VITRY LE CROISE

N°Orlas 07016968 - Tél. : 06 33 63 60 31

Les Associations Mutuelles Le Conservateur : Société à forme mutuelle.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Les Assurances Mutuelles Le Conservateur : Société d'assurance mutuelle.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Conservateur Finance : Société de financement et entreprise d'investissement.
S.A. au capital de 10 000 000 €. - R.C.S. Paris B 304 342 016.
Siège social : 89 rue de la Fonderie - 75116 PARIS, www.conservateur.fr



Armurerie Roger Mangin

Vêtement Barbour, Browning
Spécialiste de la chasse aux gros bibiers
et du montage optiques Stand sangliers
courant, Coutellerie, détection

6, rue Colbert - 10000 TROYES
Tél. 03 25 73 26 67 - Fax 03 25 73 60 10
armurerie.r.mangin@aliceadsl.fr

MARCHAND JEAN-PIERRE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Spécialisée dans le curage
et la création d'étangs

06 30 52 63 44
06 14 89 20 75



www.marchand-jean-pierre.com

51290 GIGNY-BUSSY

Jean-Pierre.marchand4@wanadoo.fr

Découvrez
les nouvelles solutions
pour mieux entendre
chez audition conseil

Protections sur mesure avec filtre
breveté qui permet à l'utilisateur de
se protéger efficacement en atténuant
de manière significative les bruits
impulsifs (tirs) tout en laissant
passer les fréquences sonores non
nocives (paroles, petits bruits).
Différents modèles avec ou sans
électronique.

Ludvine Meunier
Audioprothésiste D.E.
Spécialiste de l'audition



Découvrez
les protections
auditives
anti-bruit
pour la chasse

**TEST
GRATUIT**
de votre
audition*

**ESSAI
GRATUIT**
chez vous
d'une solution
auditive*

*Offres permanentes sur prescription médicale

Prenez vite rendez-vous !

ROMILLY/SEINE

Chez Optique Meunier
5 rue de la Boule d'Or
Tél. 03 25 39 89 04

Egalement présent à Sézanne
ZA du Petit Etang Route de Troyes
51120 SEZANNE
Tél. 03 26 81 42 79



**AUDITION
CONSEIL**

AUDITION CONSEIL, e.T de la correction auditive - www.auditionconseil.fr



Fédération départementale



des chasseurs de l'AUBE

Edito



Rédaction : Directeur de la publication : Claude Mercuzot, président de la FDC Aube - Rédacteur en chef : Sébastien Juillet président de la commission promotion de la chasse de la communication et du développement. Ont également collaboré à l'élaboration de ce numéro, l'ensemble du personnel de la FDCA, ainsi que les signataires des différents articles.

Crédits photos : FDC Aube et FNC. J.P. Leger.

Adresse :
FDC Aube - Chemin de la Queue de la Pelle - 10440 La Rivière de Corps - Tél. 03 25 71 51 11
E-mail : fdc10@fdc10.org
www.fdc10.org
Dépôt légal n° 26-314/o - 3^e trim.
2015 - Imprimé sur papier recyclé.

Maquette et Impression :
Imprimerie La Renaissance
Labélisée Imprim'Vert.

Gardons l'espoir et la confiance !

Après 2013, le bilan des observations de terrain en cette fin d'été sont en passe de classer 2016 comme la pire année pour la reproduction de la perdrix grise depuis 1989 !

Malheureusement ce résultat n'est pas vraiment une surprise... La faute encore une fois à un printemps extrêmement pluvieux qui a anéanti nos chances d'avoir une bonne reproduction, la moyenne devrait osciller entre 4.5 et 5 jeunes par poule... Cette année le taux s'est effondré à 1 jeune... oui nous avons une moyenne départementale avec 1 jeune par poule et avec plus de 80% des poules observées sans jeunes !

Cette reproduction catastrophique pour l'espèce ne compensera donc pas la mortalité naturelle des oiseaux et pourtant les densités enregistrées au printemps 2016 étaient plus que bonnes... elles faisaient même partie des plus élevées depuis 89.

Les effectifs à l'ouverture générale de la chasse seront donc en forte baisse et surtout composés d'adultes ou de très jeunes oiseaux. Dans ce contexte, la Fédération a proposé aux instances préfectorales de prendre les mesures nécessaires pour préserver au mieux les populations naturelles, fruit d'une gestion rigoureuse engagée depuis de nombreuses années.

Une attitude responsable qui nous oblige à demander la fermeture de la chasse à la perdrix grise pour la saison 2016 - 2017. Pour information, cette fermeture a été demandée par la quasi-totalité des fédérations du grand bassin parisien et relayée par l'ONCFS.

Cette mesure exceptionnelle doit nous permettre de préserver de réelles perspectives pour l'avenir de ces populations, qui reste pour nous tous une priorité !

Ces conditions météorologiques désastreuses ont également impacté « les agriculteurs », je souhaite ici et au nom du CA de la fdc10 leur apporter notre soutien car la filière agricole n'assure pas uniquement le dynamisme, l'attractivité de nos territoires ruraux, elle contribue également au rayonnement de nos territoires de chasse.

« L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance » *Helen KELLER*



**MICHEL RIBILLY - Président de commission
petite faune sédentaire et de ses milieux**



M. CAILLOT

M. BARONI

M. GALLAND

Assemblée générale

■ Jean-Marie BARONI

Agé de 58 ans, technicien chez Renault originaire de Celles Sur Ource où je chasse depuis mon premier permis en 1974. J'ai donc, tour à tour, chassé le petit gibier, puis le grand gibier. Bercé dans le monde du chien, mes fidèles compagnons m'accompagnent depuis mes premières campagnes de chasse. Ma passion toujours grandissante, j'adhère depuis sa création en 1999, à l'AFACCC10 (Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants Aube), comme trésorier puis Président pendant 5 ans.

J'aime m'engager, surtout, pour défendre ce que j'aime la chasse. Les enjeux cynégétiques sont importants, une perception inadaptée tant vis à vis de nos chiens que du gibier peut avoir des conséquences sur la liberté cynégétique. Alors l'évidence était de me présenter comme administrateur pour faire passer des idées nouvelles, représenter et faire entendre toutes les sociétés de chasse.

Mon objectif premier est d'être le porte-parole de tous les chasseurs qui m'ont donné leur confiance lors du vote. De tout mettre en œuvre pour attirer les jeunes à la chasse, nous avons tant à transmettre !

De faire preuve d'ouverture d'esprit pour tous les modes de chasse, afin de faciliter les relations entre les Présidents de chasse, les chasseurs et notre fédération.

Travailler en bonne intelligence avec le conseil d'administration, afin d'améliorer et développer la gestion de nos territoires de chasse.

■ Jacques CAILLOT

J'ai 69 ans, j'habite dans la commune de Trouans, je suis un exploitant agricole, en retraite maintenant, mais c'est un métier que j'aime, et si besoin est, je vais volontiers à la ferme que ma fille dirige, pour prêter main forte.

J'aurais beaucoup de mal à me passer de cette plaine de champagne avec ses horizons sans li-

mites ses champs bien ordonnés, et cette vie que l'on devine partout : un vol de perdrix grises, un lièvre qui sort du gîte, une alouette qui monte dans le ciel, ou ces vols de corbeaux dans l'horizon bas et sombre de l'hiver. Depuis l'âge de 16 ans, je chasse !

Maintenant que je suis plus disponible, je me dis qu'il est peut-être judicieux de consacrer un peu de mon temps à la fédération et aux chasseurs afin d'apporter un peu de mon vécu, et d'émettre quelques idées sur les aménagements nécessaires quant à la conservation des perdrix dans leur milieu naturel qu'est la plaine de Champagne ainsi que du lièvre (celui-ci semble revenir à un niveau intéressant).

Les problèmes réglementaires, les attaques malveillantes dont les chasseurs sont l'objet de la part de quelques organisations se disant écologistes, (alors qu'ils sont, eux, sur le terrain, pour améliorer les choses, d'une façon concrète) ne peuvent avoir un écho qu'à travers des organismes comme la fédération des chasseurs et c'est le but de mon engagement maintenant, mes expériences professionnelles aussi bien qu'électives (j'ai été maire de ma commune 25 ans et aussi président de coopérative pendant 15ans) peuvent sans doute permettre de faire en sorte que les valeurs qui sont les nôtres puissent s'exprimer pour le bien de la biodiversité, de la chasse et de l'écologie, ce sont trois notions complémentaires, et non antagonistes.

Concernant notre territoire (Mailly, Dampierre), une très grosse société de chasse, La Société Militaire De Chasse du Camp De Mailly, dont je suis sociétaire, ainsi que de nombreux chasseurs (agriculteurs artisans ou autres) habitant des communes limitrophes du camp, de par l'énormité de son territoire, ainsi que sa destination (manœuvre) est pour nos territoires un grand pourvoyeur de grande et petite faune sauvage, ce qui rend les ACCA attractives. Il convient donc, autant que faire se peut de renforcer les liens d'amitié et de collaboration qui existent déjà.

Voilà en quelques mots les idées qui seront pendant mon mandat le fil conducteur de mon action

En guise de Post-scriptum, il va sans dire que la chasse est l'un de nos loisirs préférés, et avant tout un plaisir, une bonne journée de chasse ne peut se passer que dans la bonne humeur et la convivialité tout en respectant les règles de sécurité.

■ Christophe GALLAND

Agé de 49 ans, Chasseur entre autre la plaine de troyes où je réside et où j'exerce ma profession d'agriculteur, je suis également président d'une petite société de chasse de plaine péri-urbaine.

Par ma présence au sein du conseil d'administration je souhaite confirmer le lien étroit entre chasseurs et agriculteurs.

Un lien solide que je souhaite durable car il est primordial de maintenir un milieu naturel en bonne santé propice à des activités agricoles et cynégétiques viables

Une chasse doit véhiculer des valeurs, comme le respect. Se respecter entre chasseurs mais aussi respecter les autres utilisateurs de la nature et notre environnement.

Pour résumer je souhaite promouvoir une chasse durable, pour nous et en y intégrant les nouvelles générations. Cette jeune génération que je vois évoluer, grandir à travers mes deux fils chasseurs. Là aussi une raison de mon engagement : Transmettre le plaisir d'être chasseur, gestionnaire comme j'ai pu le faire avec mes enfants.

Mon objectif sur les 6 ans est de m'intégrer dans une réflexion globale dont le but est d'enrayer la baisse des chasseurs. L'enjeu est important !

Un dossier qui me tient également à cœur puisqu'il est lié à ma profession, l'agriculture, c'est celui de poursuivre le travail déjà engagé par la FDC10 sur l'aménagement de nos plaines de façon à favoriser la biodiversité, et permettre l'augmentation des populations de petits gibiers.

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour remercier Jacques Vigneron à qui je succède pour son travail et son investissement au sein de la FDC10. Je suis heureux d'intégrer une structure fédérale fonctionnelle. Vous pouvez compter sur mon écoute.

ORGANISATION DE LA fdc10



Valerie HENNEQUIERE



Bruno TABARE



Guy GUERIN



Pierre VIGNEZ



Stéphane JOUIN



Roger PATENERE



Michel RIBILLY



Sébastien JUILLET

Suite à la réunion du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2016, la composition du bureau fédéral est la suivante :

Président : M. Claude MERCUZOT

Vice-Présidents : M. Roger PATENERE
M. Guy GUERIN

Secrétaire : M. Jean-Marie FRIEDRICH

Trésorier : M. Bruno TABARE

Trésorier adjoint : M. Sébastien JUILLET

COMMISSIONS FEDERALES

■ GESTION DE LA PETITE FAUNE SEDENTAIRE ET DE SES MILIEUX:

Président : Michel RIBILLY

Daniel BERGERAT Christophe GALLAND
Jacques CAILLLOT Stéphane JOUIN
Pierre VIGNEZ Bruno TABARE
Jean Marie BARONI

■ GESTION GRAND GIBIER ET EQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNÉGÉTIQUE :

Président : Guy GUERIN

Daniel BERGERAT Marie Joël BREUZON
Jean-Marie FRIEDRICH Valérie HENNEQUIERE
Bruno TABARE Sébastien JUILLET
Pierre VIGNEZ

■ ZONES HUMIDES - MIGRATEURS - VEILLE SANITAIRE :

Président : Roger PATENERE

Guy GUERIN Sébastien JUILLET
Daniel BERGERAT Bruno TABARE
Pierre VIGNEZ Michel RIBILLY

■ SECURITE - FORMATION PERMIS DE CHASSER- CHASSE ACCOMPAGNEE

Président : Valérie HENNEQUIERE

Sébastien JUILLET Bruno TABARE
Stéphane JOUIN Marie Joël BREUZON
Michel RIBILLY Roger PATENERE

■ PROMOTION DE LA CHASSE-COMMUNICATION DEVELOPPEMENT - RECRUTEMENT- MANIFESTATIONS

Président : Sébastien JUILLET

Valérie HENNEQUIERE Stéphane JOUIN
Christophe GALLAND Jacques CAILLLOT
Bruno TABARE Jean Marie BARONI

■ INTERLOCUTEURS :

- Associations Spécialisées - Acteurs économiques (armuriers etc) : Stéphane JOUIN
- Monde agricole en charge du dossier Dégâts de Gibier : Pierre VIGNEZ
- Relations inter-commissions et Schéma Départemental : Bruno TABARE



CENTRE DU PERMIS DE CHASSER

COMMISSIONS EXTRA FEDERALES

(Nomination préfectorale)

■ C.D.C.F.S. :

Membres nommés pour 3 ans renouvelables, à compter du 14 Décembre 2015

Titulaires

Claude MERCUZOT Daniel BERGERAT
Pierre VIGNEZ Louis MARQUOT
Jacques VIGNERON Roger PATENERE
Pierre THIBAUT Michel RIBILLY

Suppléants (facultatifs)

Christophe PETIT Michel NIEPS
Guy GUERIN

■ COMMISSION SPECIALISEE DEGÂTS DE GRAND GIBIER :

Titulaires : Claude MERCUZOT

Pierre VIGNEZ / Jacques VIGNERON

Suppléants : Guy GUERIN / Michel RIBILLY

■ COMITE CONSULTATIF

RESERVE NATURELLE ORIENT

2 sièges (Pas de suppléant)

Le Président ou son représentant

Roger PATENERE / Louis MARQUOT

■ COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES ET PAYSAGES

Le Président ou son représentant

Jacques VIGNERON

Suppléante : Valérie HENNEQUIERE

■ COMMISSION DEPARTEMENTALE DES DECHETS

1 siège : Michel RIBILLY

1 suppléant

■ COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REMEMBREMENT

1 siège : Jacques VIGNERON

■ CONSEIL DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

Le Président (titulaire)

1 suppléant Jacques VIGNERON

■ COMMISSION NATURA 2000

Louis MARQUOT

Jean-Marie FRIEDRICH

Roger PATENERE

■ F.R.C.C.A.

Roger PATENERE

■ CLIS DE SOULAINES

Commission Locale d'Information et de Surveillance

Daniel BERGERAT

Marie Joël BREUZON

Exposition des trophées 2016... de plus en plus FORT !

**Cette exposition a eu lieu au CUBE
dans le cadre du salon Pêche-Chasse
le Week-End du 23-24 AVRIL 2016.**

Dans le département de l'AUBE, il existe 9 secteurs de plan de chasse, nous ne prendrons en compte que les coiffés avec les deux types de dispositif de marquage du département: CEM et DAG.

Les attributions 2015 se répartissent ainsi:
245 CEM et 183 DAG = 428 coiffés.

Les réalisations constatées montrent un prélèvement de 320 Têtes réparties en 188 CEM et 132 DAG.

Le pourcentage de réalisation moyen est de 74,76 % avec un meilleur résultat pour les CEM (76,73 %) que pour les DAG (72,13 %).

Les réalisations sont différentes et parfois bien meilleures selon les secteurs:

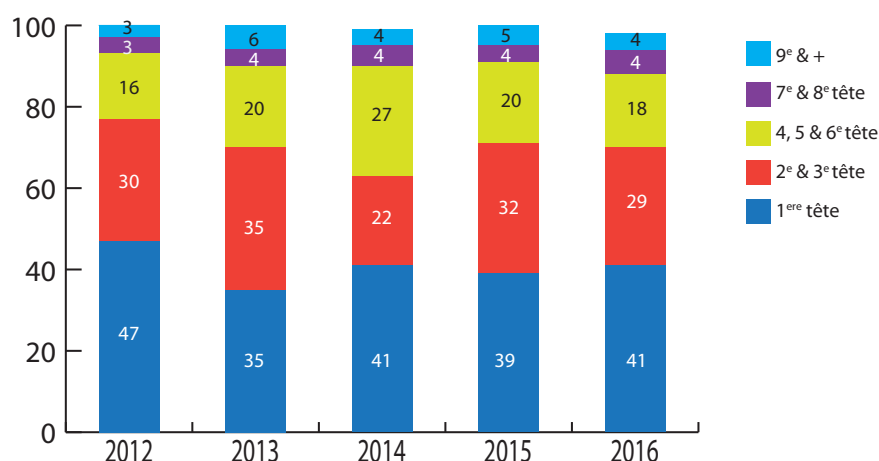
- **SECTEUR 3** : SOULAINES = 94 % pour les CEM et 75 % pour les DAG
- **SECTEUR 4** : MAILLY = 96 % pour les CEM et 95 % pour les DAG
- **SECTEUR 8** : RUMILLY-CHAOURCE = 78 % pour les CEM et 69 % pour DAG
- **SECTEUR 9** : ORIENT = 90 % pour les CEM et 84 % pour les DAG

Il est vrai que les coiffés sont toujours plus facilement réalisés que les biches ou les faons.

CERFS MEDAILLES DANS L'AUBE

Années	Bronze 165 à 180	Argent 180 à 195	Or 195 à 210	Exceptionnel > 210	Total	Cumul
2009	12	9	6	0	27	152
2010	9	8	1	0	18	170
2011	7	9	2	1	16	186
2012	12	11	1	0	24	210
2013	19	5	2	0	24	234
2014	8	8	1	1	17	251
2015	9	3	2	0	14	261
TOTAL	140	97	30	2	269	
%	51,4 %	36,9 %	11,0 %	0,8 %	100 %	

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE



RESULTATS :

L'exposition 2016 a réuni un nombre encore plus important de trophées que l'année précédente : 276 contre 261.

Ces trophées proviennent des différents massifs du département :

CLAIRVAUX	→	23
BEAUMONT	→	25
BOSSICAN	→	1
SOULAINES	→	26
RUMILLY	→	114
MAILLY	→	55
FORET d'OTHE	→	5
ORIENT	→	27

Les 276 trophées se décomposent en 170 CEM et 106 DAG. Je rappelle que l'exposition des trophées est obligatoire et inscrite au schéma départemental de gestion cynégétique. Encore une fois et malgré cette obligation de présentation, il manquait 44 trophées à l'appel, pour l'essentiel sur le secteur 4 Mailly-le-Camp (35).

Dans les obligations figure aussi la nécessité d'accompagner le trophée de la mâchoire inférieure et, également depuis cette année, d'apposer sur le merrain la languette du dispositif de marquage.

On constate que seulement 66 trophées (25 %) avaient cette languette et il manquait 19 mâchoires inférieures. Comment, dans ces conditions, avoir un bon suivi à la fois sur la provenance du prélèvement et sur l'aspect qualitatif (détermination de l'âge). 4 trophées étaient des cerfs décoiffés (probable erreur de tir).

Il faut noter une nette amélioration de la préparation des trophées car je n'ai pas remarqué, comme les années précédentes, des trophées en état déplorable. (Voir article « Préparer son trophée » revue FDC10 de Janvier 2016).



Pour que cette exposition soit complète, il faudra, à l'avenir, que les têtes de cerfs saisis nous soient confiées afin de les préparer et de les exposer.

Pour une bonne organisation de cette exposition, il est primordial que les trophées nous parviennent tous avant la mise en place. Un gros contingent (40) est arrivé le Jeudi AM alors qu'une grande partie de l'exposition était en place, d'où bouleversement, réajustement, source d'erreurs. Un dernier trophée est même arrivé le Dimanche matin.

ANALYSE :

Compte tenu de ce qui précède, 257 trophées étaient exploitables :

Cette pyramide de prélèvement, qui respecte les sub-adultes, est bonne et compatible avec une gestion raisonnée des populations de

grands cervidés afin d'obtenir une pyramide des âges proche du naturel.

Concernant les cerfs âgés, les prélèvements se sont faits sur les massifs de Clairvaux, Mailly, Rumilly.

La cotation des trophées s'est faite au moment de l'installation et avant le démontage. (Toutefois, il reste 3 cerfs à côté)

Cette année, 14 cerfs entrent dans le catalogue (encore sous le régime de l'ancienne cotation) :

3 Médailles d'OR, 3 Médailles d'ARGENT, 8 Médailles de BRONZE

Pour les médailles d'or, 2 proviennent de Rumilly (supérieures à 195 points) et 1 de Mailly (201 points).

La potentialité qualitative des cerfs du département semble très bonne puisque les trophées exposés, supérieurs à la 4^e tête, sont à empauvre pour 95 %.

3 trophées de 1^{re} tête étaient multipointes.

2 trophées étaient remarquables et remarquables en GUIDON de VELO (accident en velours probable).

Provenant du massif de Soulaines, 2 mues extraordinaires étaient présentes, accompagnées de photographies au moment du brâme, qui, à l'examen, nous font penser à l'existence de deux animaux, encore vivants semble-t-il.

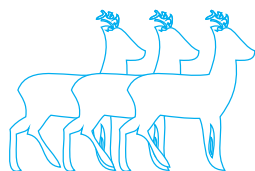
Les mensurations de l'une des mues dépassent, et de loin, ce que l'on peut voir habituellement une estimation (extrapolation) a été faite et situerait ce cerf à hauteur des deux premiers cerfs français de Lozère (environ 235 points).

J.M. FRIEDRICH • JJ MILITZER





L'Ouverture 2016, une année difficile pour la plume...

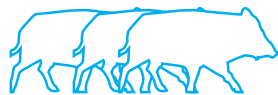


Chevreuril

Le grand gibier le plus prélevé dans l'Aube

En proposant plus de 300 chevreuils supplémentaires pour la campagne 2016-2017 soit une attribution qui dépasse les 8 700 animaux, la Commission Plan de chasse Départementale a confirmé la tendance à la hausse des populations. Après avoir marqué le pas entre 2005 et 2010 avec des prélèvements descendus sous la barre des 6 000 chevreuils, l'espèce s'est bien reprise et ses effectifs semblent abondants et en bonne santé sur l'ensemble du département.

Si les chevrettes n'ont pas subi l'effet sécheresse de l'été dernier et ont bien été fécondées elles devraient être suivies de jeunes en bonne condition qui ont pu naître en Mai et Juin sans être détruits par une fauchaison des prairies trop précoce.



Le sanglier

Naissances tardives

Certains diraient « Plus on en prélève, plus il y en a » avec 8 400 bêtes noires abattues la saison dernière soit le 2^{ème} meilleur tableau de chasse départemental connu, on aurait pu croire que les populations à l'ouverture 2016 seraient en baisse, à priori cela ne sera pas le cas !

En Juillet, de nombreuses compagnies composées essentiellement de jeunes à très jeunes animaux ont été observées sur l'ensemble du département et les adjudicataires ont souvent été étonnés des populations présentes sur leur territoire. Cette reproduction qui semble plus tardive mais très productive va nous obliger à contenir le sanglier au cœur des massifs forestiers, en l'absence de fruits forestiers l'agrainage devra être adapté aux effectifs.



Le lièvre

Des populations en hausse,

Le capucin continu sa progression dans notre département et un nombre grandissant de sociétés de chasse prélève maintenant entre 2 à 3 lièvres aux 100 ha et pour les meilleurs territoires entre 4 et 5.

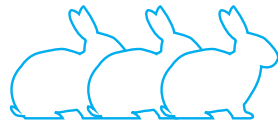
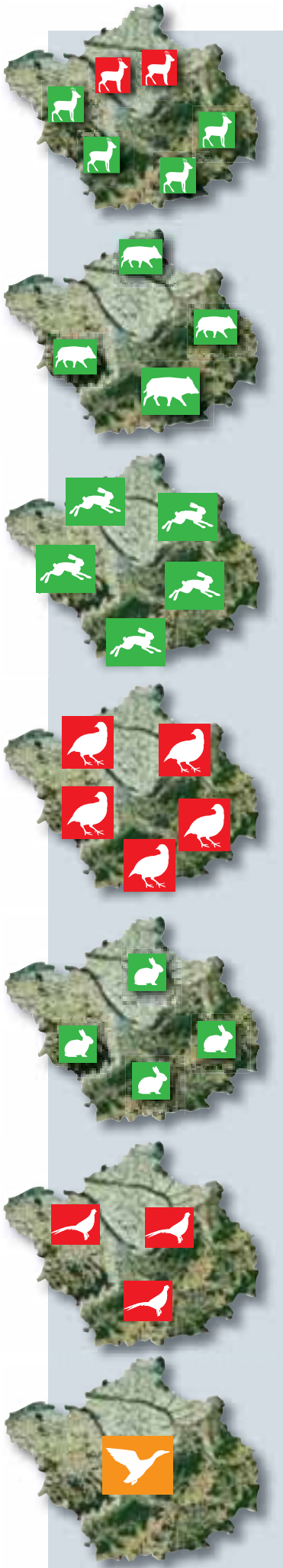
En 2016, il sera certainement le principal animateur de notre chasse de plaine, tous les indicateurs sont au vert : une majorité de jeunes au tableau la saison dernière, un hiver très doux qui a permis un déclenchement rapide de la reproduction, des adultes en bon état sanitaire et des cultures encore en place à la fin Juillet qui ont dû protéger les levreaux au moment du pic des naissances. Même si les fortes pluies de Mai et Juin ont pu avoir un impact négatif sur la survie, globalement les cohortes de jeunes nés en début et fin de saison devraient en compenser les pertes.

Comme à chaque fois avec cette espèce sensible aux maladies il faudra que le gestionnaire soit attentif jusqu'à l'ouverture et n'hésite pas à prendre des mesures de sauvegarde si les observations de début de chasse contredisent la bonne impression du printemps.

MEUNIER MAXENCE,
Président de l'Association
des Chasseurs de Petits
Gibiers de l'Aube.

Gérer la perdrix grise est une tâche ingrate. Après deux bonnes années et beaucoup d'efforts tous les feux étaient au vert, c'était sans compter sur une pluviométrie exceptionnelle en mai et juin qui a douché tous nos espoirs. La reproduction n'est pas mauvaise, elle est catastrophique et les actions des chasseurs sont peu de chose quand la nature s'en mêle et nous rappelle que c'est elle qui décide... Mais le découragement ne fait pas partie du vocabulaire du chasseur de perdrix et si les densités vont fortement chuter il faut plus que jamais continuer l'aménagement, l'agrainage et la limitation des prédateurs. Nous ne pouvons compter que sur nous même si nous voulons continuer de poursuivre ce bel oiseau dans nos plaines.

Faisans et lièvres ont sans doute mieux résisté, aidés par l'étalement de leur période de reproduction mais les prélèvements devront rester mesurés. Côté migrateur, s'il faudra épargner la caille des blés qui a connu les mêmes déboires que la perdrix, espérons que gibier d'eau, pigeons, bécasses et autres grives auront bénéficié de conditions plus clémentes sur leur lieu de nidification et que ces espèces seront au rendez-vous tout au long de la saison pour vous procurer de beaux moments de chasse.

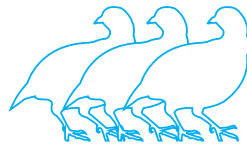


Le lapin

Beaucoup de jeunes

Cette espèce très prolifique mais très sensible aux maladies et à la qualité alimentaire de son environnement peut voir ses effectifs évoluer très rapidement dans un sens comme dans l'autre, c'est toute la difficulté de gérer le lapin, il faut toujours être très réactif.

Certaines populations, bien touchées par les maladies les années précédentes, ont à priori transmis suffisamment d'anticorps à leur progéniture qui semble en ce moment protégée et en bon état sanitaire. Tous les feux sont donc au vert.



Perdrix grise

Du jamais vu !

Comme on le dit souvent c'est Juin qui fait le perdreau ! Et cette année ce mois a été plus qu'arrosé, des trombes d'eau se sont déversées sur nos pauvres perdrix et comme nous le craignons la reproduction a été catastrophique. Les échantillonnages achevés, le constat est amer, 1 jeune perdreau par poule d'été, alors que l'on sait que même sans chasse en dessous de 4 jeunes par poule les effectifs ne peuvent se reconstituer. C'est l'indice le plus faible depuis la mise en place des comptages il y a 35 ans. En dehors des pertes importantes sur les adultes les rares compagnies observées sont constituées pour la plupart de jeunes oiseaux de 5-6

semaines qui seront pouillards à l'ouverture. Toutes les populations de perdrix grises Françaises sont touchées et nos instances nationales nous incitent à la prudence pour une espèce qui risque de basculer sur la liste rouge des oiseaux à protéger. Avec une telle situation il est impensable de chasser et très logiquement la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube a demandé à Madame La Préfète la fermeture de sa chasse.

Ne plongeons toutefois pas dans un profond pessimisme, la perdrix grise à la capacité de se redresser très vite, en 2014 notre densité départementale de couples au printemps se situait autour de 5 pour remonter à 13 en l'espace de 3 ans, l'aspect cyclique de la reproduction est une vérité à laquelle nous ne pouvons échapper.



Le faisan

Prudence

Avec un nombre de coqs chanteurs en progression depuis 3 ans sur les structures en gestion nous espérons en 2016 pouvoir passer un cap qui nous aurait permis de faire décoller les populations nouvellement introduites. Malheureusement Dame Nature en a décidé autrement et pour les mêmes raisons que la perdrix grise, il faudra être encore particulièrement prudent pour la prochaine campagne. Cette espèce, heureusement à la faculté de se reproduire sur une période plus étendue et certaines couvées ont réussi à passer entre les gouttes. Le nombre de jeunes par poule est bien inférieur aux indices des saisons précédentes

mais cette petite reproduction devrait au moins compenser les pertes annuelles et dans le meilleur des cas autoriser un petit prélèvement.



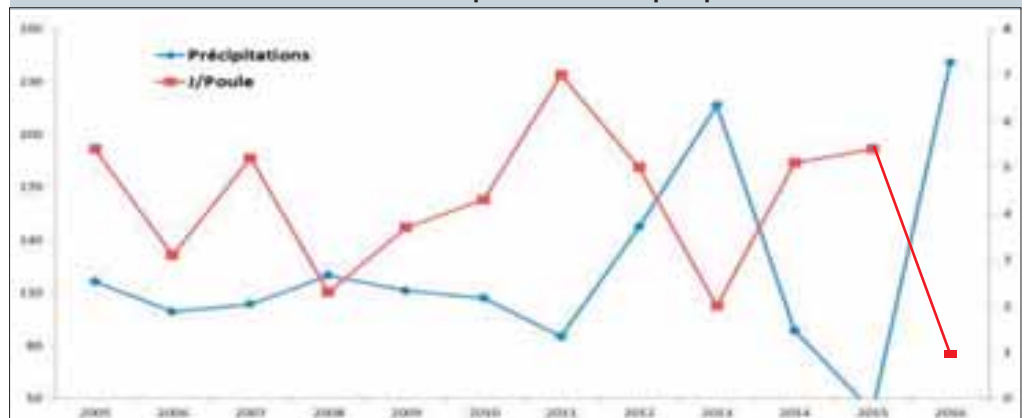
Migrateurs

Trop d'eau !

En France, cette année 2016 n'aura pas été propice aux oiseaux, l'excès d'eau et le manque d'ensoleillement du printemps ont perturbé fortement la reproduction et de nombreuses espèces auront du mal à renouveler leurs effectifs. Les caillies bien qu'entendues dès la fin Avril n'ont pas pu nidifier rapidement et correctement, pour cause de pluviométrie excessive des mois de Mai et Juin. Pour les mêmes raisons une partie des jeunes pigeonneaux nés dans ce créneau ont dû périr, heureusement le pigeon ramier peut se reproduire sur une période plus large et a peut-être compensé ces pertes. Pour la Bécasse des bois qui se reproduit essentiellement en Russie nous avons pour l'instant peu d'indications, la belle mordorée sera peut-être la belle surprise de cette saison de chasse ?

Pour le gibier d'eau les grosses variations des niveaux d'eaux dans les rivières et sur certains étangs ont détruits de nombreuses couvées. Certains détenteurs de chasse nous signalent quelques couvées nées tardivement. La chasse des oiseaux migrateurs est liée du condition météo, il suffit que l'hiver 2016-2017 soit plus rigoureux que le précédent et nous pourrions bénéficier de belles passées, c'est ce qui fait tout le charme de ce type de chasse !

Les analyses de la pluviométrie Aubeoise (Mai et Juin) confirme la relation significative entre le succès de la reproduction et les précipitations



Intervention scolaire

Un retour plutôt sympathique d'une intervention scolaire (présentation d'espèces naturalisées et réalisations d'empreintes d'argile), effectuée le 13 Mai 2016 par le Service Technique de votre Fédération, auprès de 60 élèves de petite et moyenne section de l'Ecole Maternelle BOUTIOT de VENDEUVRE-SUR-BARSE.



AGRIFAUNE : le renouvellement de la convention nationale est signé

L'objectif d'Agrifaune est de concilier agriculture et faune sauvage.

Le 26 mai dernier, à Bonneval, en Eure-et-Loir, a eu lieu la signature du renouvellement de la convention nationale entre les différents partenaires FNSEA, FNC, APCA et ONCFS. La FDC10 y œuvre depuis 2007 auprès de nos partenaires départementaux.



5 bonnes raisons d'adhérer à l'AFACCC



Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants

Posté ou piqueur, vous aimez la chasse aux chiens courants. Adhérer à l'AFACCC, vous soutiendrez ainsi ce mode de chasse, tout à la fois art de vivre et patrimoine cynégétique typiquement français.

CINQ AVANTAGES EXCLUSIFS

#1 Abonnement à la revue Chien Courant

Un trimestriel de 56 pages spécifiquement dédié au chien courant et à son utilisation
+ d'infos sur www.faccc.fr/MagazineChienCourant

#2 Assistance et protection juridiques

Pour vous épauler sur tous les problèmes que vous rencontrez en tant que chasseur et utilisateur de chiens courants
+ d'infos sur www.faccc.fr/EspaceJuridique

#3 Application mobile «Mes Chiens»

Pour faciliter la gestion sanitaire de vos chiens et de leur chenil depuis votre smartphone ou votre PC
+ d'infos sur www.faccc.fr/ApplicationMobile

#4 Assurances «chiens de chasse»

A tarif préférentiel, négocié spécialement pour nos adhérents couvrant les dommages subis par les chiens courants
+ d'infos sur www.faccc.fr/Accueil

#5 Remises commerciales exclusives

Chez nos partenaires commerciaux et dans votre boutique AFACCC
+ d'infos sur www.faccc.fr/Boutique

... et tous les autres services fournis par votre AFACCC !



crédit photo GREGORZAK BRUNO architectes

La fédération des chasseurs de la Marne s'engage...

La maison de la chasse et de nature est lancée... Et elle va devenir une réalité !

Présentée lors de l'assemblée générale du 23 avril dernier, « la Maison de la Chasse et de la Nature » est véritablement lancée. Fini les phases de réflexion, de préparation des dossiers, la FDC 51 passe maintenant au concret. C'est le développement du projet !

Pour découvrir en image ce site et vous projeter virtuellement dans la Maison de la chasse et de la nature, vous pouvez visionner un film spécialement créé à cet effet.

sur le site de la fédération
www.fdc51.com ou sur sa chaîne Youtube.



Gibier de chasse : La gastronomie et la diététique réconciliées

De tout temps, la viande de gibier sauvage fut considérée comme une fête pour les papilles gustatives, mais aussi un régal plus ou moins réservé à la table des chasseurs et autres connaisseurs.

Epoque révolue : elle est désormais accessible au plus grand nombre. Or l'étude du Professeur Ducluzeau* montre que la viande de gibier sauvage n'est pas seulement succulente ; mieux encore, c'est une aubaine pour toutes celles et tous ceux qui se soucient d'une alimentation équilibrée.

Plus qu'aucune autre viande, elle associe la saveur et les qualités nutritives, elle marie la diététique et la gastronomie.

Protéines et sels minéraux une source sans égale

• Si l'on compare la viande de gibier sauvage avec les viandes qui constituent l'essentiel de notre apport protéique journalier, le gibier est légèrement plus riche en protéines ; 100 grammes de lièvre, de faisan ou de perdrix apportent le tiers des besoins journaliers de l'organisme en protéines, indispensables à la construction des cellules, des muscles et des organes, avec des besoins accrus chez les jeunes, les sportifs et les personnes âgées.

• Le gibier est aussi plus riche en sels minéraux d'un intérêt primordial pour l'organisme, à savoir le phosphore, le potassium et le fer.

Parce que le gibier vit en liberté, parce qu'il bouge en permanence à la recherche d'une nourriture naturelle, les qualités de sa viande répondent parfaitement aux deux grandes exigences de la cuisine contemporaine : la saveur et la légèreté. Si le goût fin et relevé de la chair de gibier n'est plus un secret pour personne, en revanche sa faible teneur en graisses et en calories est moins connue et mérite qu'on s'y arrête.

La viande de gibier est moins grasse qu'un yaourt !



Savez-vous que...

- La viande de gibier, et de faisan en particulier, est moins grasse qu'un yaourt ! Mais attention aux sauces ! Choisissez des recettes légères !
- Les viandes de gibier contiennent peu de cholestérol. Ainsi, elles répondent bien aux recommandations des nutritionnistes visant à surveiller les apports en cholestérol.
- Le chevreuil est capable de choisir, pour son alimentation, certaines parties des plantes en fonction de leur odeur, liée à la présence d'huiles essentielles, dont un tiers sont utilisées en phytothérapie chez l'homme !
- Les viandes de gibier, y compris le sanglier, sont 3 fois moins caloriques que le jambon blanc



Manger du naturel...

Du gibier dans vos assiettes

4 bonnes raisons de déguster du gibier de chasse

Voici 4 bonnes raisons de déguster du gibier de chasse. retrouvez les saveurs de la nature pour...

”

Les qualités nutritionnelles : faible teneur en matières grasses, richesses en protéines et minéraux,... vous restez en forme !

”

1

La diversité des espèces :

Faisan, sanglier, cerf, biche, perdrix, lièvre, canard, ...

vous avez le choix !

2

La multiplicité des occasions : à n'importe quel moment de l'année ...

vous pouvez vous faire plaisir !

3

La variété des morceaux :

pièces entières, découpes : magret, blancs, cuisses, filet, gigue, rôti, sauté... vous avez toujours la solution !

4

L'originalité des recettes :

cocotte de chevreuil aux herbes, rôti de biche forestier, curry de sanglier, colvert aux pommes, perdreau farci aux noix, ...

vous pouvez rêver !



Le lièvre

Le lièvre est moins énergétique et 6 fois moins gras que le lapin.



Le chevreuil

Le chevreuil est 25 fois moins gras que l'agneau. Il est en outre 3 fois moins calorique.



Du cerf

La viande de cerf est 25 fois moins grasse que la viande de bœuf. Ainsi, la biche est l'alliée des personnes qui aiment la viande rouge mais qui sont soucieuses de maintenir leur poids.



Le sanglier

La viande de sanglier est 5 fois moins grasse que le porc et 2 fois moins calorique.



La perdrix

En comparaison avec la viande de poulet, la viande de perdrix est moins calorique et plus de 3 fois moins grasse. Elle est en outre plus riche en potassium, en phosphore et en fer et elle contient moins de sodium que la viande de poulet.



Le faisan

Par rapport à la viande de pintade, la viande de faisan est moins calorique et surtout bien moins grasse. Elle est également moins riche en sodium.

Filière Venaison et Règlementation

Les périodes de commercialisation du gibier par le chasseur

Le chasseur ne peut commercialiser ou céder à titre gracieux que son propre gibier frais, c'est-à-dire celui issu de sa chasse donc pendant les périodes officielles d'ouverture de la chasse des espèces commercialisées.

Quelles sont les espèces commercialisables ?

Sont autorisées toutes les espèces de mammifères chassables, mais concernant les oiseaux il existe une liste restrictive : canard colvert, pigeon ramier, perdrix grise, perdrix rouge et faisan. Des restrictions particulières peuvent exister localement et temporairement. Le chasseur ne peut commercialiser pour le grand gibier que des animaux entiers, éviscérés et en peau. Pour le petit gibier, les animaux seront vendus entiers, en plumes ou en poil, non éviscérés.

Les contrôles sanitaires : inspection des carcasses et analyse trichine

Le chasseur est reconnu pleinement res-

pensable de la sécurité et de la salubrité de la venaison qu'il « met sur le marché ». La loi française lui impose des obligations de conformité et d'autocontrôles qui partent de la mise à mort du gibier et se renforcent de façon graduelle et différenciée suivant le lieu et la nature des marchés. En aucun cas les contrôles ne concernent les morceaux de balles, les plombs ou les esquilles d'os pouvant être trouvés dans les muscles. La responsabilité du chasseur comme du professionnel ne peut être engagée par une telle découverte ou un dommage causé. Il faut distinguer les deux types de circuits de commercialisation possibles :

Le circuit court

Le circuit court correspond à :

- l'autoconsommation ou au repas entre chasseurs : aucun contrôle n'est exigé
- la cession directe gracieuse ou la vente par le chasseur dans un rayon de 80 km du lieu de chasse
- à un consommateur final : aucun contrôle n'est exigé mais le consommateur final doit être informé des risques de trichinel-

lose pour le sanglier

- à un professionnel des métiers de bouche : une fiche d'accompagnement du gibier et un résultat négatif du contrôle trichine exigés
- au cas particulier du repas de chasse et du repas associatif : une fiche d'accompagnement du gibier et un résultat négatif du contrôle trichine exigés

Le circuit court ne requiert aucune inspection par les services vétérinaires.

Le circuit long

Le circuit long correspond à une vente à un atelier de traitement agréé dans le cadre de la réglementation européenne et française, éventuellement par le biais d'un collecteur. Le chasseur devra fournir la fiche d'accompagnement du gibier portant les résultats de l'examen initial mais le test trichine pour les sangliers sera réalisé par l'atelier de traitement lors des contrôles sanitaires. Les productions issues de l'atelier de traitement agréé seront estampillées selon réglementation européenne et française;

Recettes

CROUSTADE DE FAISAN ET GIROLLES AU VIN JAUNE, RACINES OUBLIÉES, PERSIL SIMPLE

Ingrédients :

150 gr de feuilletage
30 cl de vin jaune
2 suprêmes de faisan
200 gr de girolles
2 échalotes
20 cl de crème fleurette
Assaisonnement et persil plat.

Travail :

- Façonner et cuire les croustades puis réserver.
- Concasser et raidir la carcasse.
- Ajouter les échalotes, blondir puis mouiller vin jaune, réduction et chinoiser.
- Crémier et régler liaison et assaisonnement.
- Poêler les suprêmes, les escaloper.
- Pocher et glacer les légumes à blond.

Dressage :

- Napper l'assiette.
- Garnir la croustade de girolles avec une partie de la sauce.
- Disposer le suprême puis le couvercle de pâte.
- Décorer le tour avec les garnitures et le persil.

Bourdier François «La Table de François»



TERRINE DE CANARD SAUVAGE

Ingrédients :

- 1 kg de viande de canard «Magret ou cuisse»
- 1 kg de viande de porc «Gorge et poitrine»
- 0.040 de sel
- 0.010 de sucre
- 0.004 de poivre
- 0.050 d'Armagnac
- 0.025 de poivre vert en grains
- 0.040 de farine
- 4 œufs
- 1 verre de lait

- Désosser vos canards.
- Séparer le beau maigre de canard.
- Faire des lanières pour le décor intérieur de votre terrine.
- Mettre moitié de l'assaisonnement et l'Armagnac pour marinade 12' environ.
- Avec le reste des canards, retirer les nerfs et les parties rouges de sang, ajouter le porc, passer le tout au hachoir (Grille assez

fine ou moyenne).

- Mettre le reste de l'assaisonnement.
- Ajouter lait, œufs, poivre vert et bien mélanger ; filmer et mettre au réfrigérateur.
- **Le lendemain**, reprendre votre viande hachée, ajouter : les lanières marinées, la farce à gratin
- Remuer le tout assez longtemps, mettre en terrine.
- Enfourner à 120° pour dorer votre terrine (1/2 heure).
- Ensuite, mettre le four à 85°, mettre de l'eau pour votre bain marie et laisser cuire.
- Mettre une sonde 78-80° au cœur de votre terrine ; celle-ci est cuite.
- Après cuisson, rider la graisse et remplir de gelée ; faire refroidir rapidement.
- Conservation : 15 jours maximum.

ÉLÉMENTS DE FABRICATION DE LA FARCE A GRATIN

• Poitrine 1/2 sel	100 g
• Foies de gibier	100 g
• Echalotes émincées	50 g
• Champignons frais	100 g
• Armagnac	20 g
• Œuf	1
• Farine	1 cuiller à soupe

- Préparer les foies de canard, éliminer les parties verdâtres touchées par le fiel. Dans une casserole, faire revenir les lardons, échalotes, champignons avec un peu de coloration.
- Mettre les foies à raidir quelques instants.
- Assaisonner et flamber, étuver quelques minutes.
- Laisser refroidir pour faire la farce au robot avec farine et œufs.

Serge VAVON

TABARE PÈRE ET FILS

depuis 1933



TRANS-MANU-MACHINES
MANUTENTION - LEVAGE - TRANSPORT

Location : Grues - Chariots élévateurs - Nacelle
Containers de chantiers - Bungalows

TROYES • Z.A. des Grévottes

10, route de Verrières - 10450 Bréviandes
Tél. 03 25 82 22 70 • Fax : 03 25 49 66 27

Email : tmm.troyes@wanadoo.fr
www.trans-manu-machines.com



ARMURERIE CHASSE PASSION

Venez tester gratuitement
la Blaser R8 Pro success
et la Zeiss V8 1.1-8x30



Blaser



Test The Best

Inscrivez-vous aux journées Blaser

«essai gratuit sur notre stand sanglier courant, balles fournies»*

Samedi 24 septembre et 29 octobre 2016

* dans la limite des places disponibles

Présence du fournisseur Blaser



Fusil spécial traque Jeager
Cal 12/76 canon 55 cm

~~730€~~
499 €

**REMISE
- 10%**

- 10% sur toutes les armes neuves,
"hors promotions" pour les jeunes permis de moins d'un an !!

Armurerie Chasse Passion - 7 Rue de châlons 51700 DORMANS
Tél. 03 26 58 22 89 - Mail : chassepassion51@orange.fr

Logé 10 Arcis

2 armuriers à votre service

Franck diplômé de Saint-Etienne

Grégory diplômé de Liège

ARMES - OPTIQUES

MUNITIONS - VÊTEMENTS

Tout pour la chasse et le tir

Stand de Ball-trap et de tir.

Sanglier courant.

**Votre passion, notre métier
depuis plus de 45 ans**



**Tir au sanglier courant de 14h30 à 18h00
les samedis 24 septembre, 1 et 8 octobre.**

RETROUVEZ NOUS À L'ARMURERIE, LOGE10

10700 ARCIS-SUR-AUBE - TEL. : 03 25 37 84 70

PLUS D'INFORMATION EN UN CLIC SUR

www.armurerie-loge10.com



Julien HIMEUR

Taxidermiste

Mammifères Européens

Oiseaux, Safaris

Atelier : Troyes

ATELIER TROYES

Tél. 06 33 44 47 56

julientaxidermiste@hotmail.fr

www.julienhimeurtaxidermiste.com





La France voit le nombre de cas de leptospirose humaine doubler en 2 ans !

La fédération des chasseurs de l'Aube participe à une vaste investigation de terrain pour comprendre cette maladie.

La leptospirose est une maladie bactérienne sournoise qui atteint plus d'un million de personnes dans le monde entier. Les bactéries qui en sont responsables constituent un grand groupe de plus de 300 espèces que l'on retrouve principalement dans les territoires où l'eau est présente. Une simple flaque peut permettre aux bactéries de survivre longtemps.

Dans son rapport d'activité annuel, qui vient d'être publié, le Centre National de Référence de la leptospirose (CNRL) indique qu'il a recensé 628 cas de cette maladie en France métropolitaine en 2014. C'est une année record.

Concernant essentiellement les mammifères, ces bactéries pathogènes se concentrent dans les reins et sont excrétées dans le milieu environnant dans les urines.

L'homme est sensible à ces bactéries et si généralement l'infection se traduit par un syndrome grippal sévère, les cas les plus graves nécessitent une hospitalisation d'urgence pour des complications rénales, pulmonaires ou méningées. Environ 1 % des personnes atteintes mourront de cette infection.

Mais l'homme n'est pas le seul à être sensible à cette maladie reconnue comme une pathologie liée aux milieux aquatiques ou humides. Les chiens peuvent en mourir en 48 heures. Les chevaux en deviennent aveugles et dans les élevages bovins, ovins ou porcins, les leptospires provoquent des avortements.

La transmission de la maladie peut s'effectuer soit par contact direct avec les urines des animaux réservoirs soit par les eaux douces souillées par ces urines. A une température supérieure à 4°C, l'eau douce permet une survie prolongée des leptospires.

Bien connue dans ses conséquences et l'identification de ses agents pathogènes, la leptospirose reste néanmoins encore assez obscure en ce qui concerne l'écologie de sa transmission. Cependant, une chose est bien identifiée, ce sont les rats qui sont porteurs et

réservoirs des souches de bactéries les plus pathogènes pour l'homme.

Depuis 2013 la fédération des chasseurs de votre département participe à une vaste étude sur cette maladie qui est présente dans toute la France.

Il s'agit d'un projet lancé en collaboration entre l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ), le laboratoire des leptospires de l'école vétérinaire de Lyon (VetAgroSup) la Fédération Nationale de la Chasse et l'association des directeurs de laboratoires vétérinaires.

L'objectif principal était de comprendre quelles espèces de mammifères portaient et pouvaient excréter quelles souches de leptospires dans la nature.

L'étude a couvert trente départements et consistait en l'analyse, avec des outils de biologie moléculaire, des reins de toutes les espèces de mammifères terrestres à l'exception des rongeurs dont on connaît déjà le rôle dans la transmission.

Ainsi de la belette jusqu'au cerf, c'est la capacité de portage dans les reins de plus de 28 espèces de mammifères qui a été évaluée.

3738 reins ont été collectés par les fédérations des chasseurs grâce à leur réseau d'acteurs de terrain, chasseurs, piégeurs, techniciens extrêmement bien répartis sur tous les territoires.

109 reins provenant de l'Aube ont ainsi été analysés par le laboratoire vétérinaire départemental. Ces résultats ne sont pas spécifiques du département. Il ne s'agit pas de faire une étude cartographique de la maladie mais d'étudier les résultats globalement. Cette zoonose peut apparaître n'importe où, ce sont les résultats par espèce qui sont importants.

Il s'avère que l'espèce la plus fréquemment porteuse de ces bactéries pathogènes est le hérisson. Tout comme le rat, espèce réservoir connue et porteur quasi exclusif d'une souche, le hérisson est lui aussi porteur d'une seule souche de leptospires pathogènes qui commence à apparaître chez l'homme comme chez les animaux. On peut ainsi se demander si comme le rat, le hérisson ne serait pas une espèce réservoir, ce à quoi l'on ne s'attendait pas au démarrage de l'étude. C'est notamment sur cette question que vont porter les prochains travaux de l'ELIZ.

Parmi les carnivores, seuls les mustélidés (particulièrement fouines et martres, mais aussi blaireaux, belettes, hermines et putois) semblent être fréquemment porteurs et excréteurs d'une grande variété de souches bactériennes leptospires. Ils pourraient jouer dans la nature le rôle de communauté de maintenance et dissémination.

Les lagomorphes (lièvres et lapins) ne sont pas porteurs. Les ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers, chamois, mouflons, bouquetins) le sont très peu et représentent peu de risque de contamination de l'environnement. Ceci dit, il faut toujours penser à utiliser les gants jetables pour la manipulation de la faune sauvage.

Il est cependant intéressant de remarquer que lors d'études du même type, 20 ans plus tôt, sur les mêmes territoires, on ne trouvait pas d'ongulés contaminés. A présent on retrouve des leptospires dans 1 % des reins d'ongulés. Le réchauffement climatique pourrait en partie expliquer ces variations car il permettrait la survie des leptospires dans l'environnement et favoriserait les populations de rongeurs. Ce qui entraînerait une plus grande opportunité pour la faune sauvage de se contaminer.

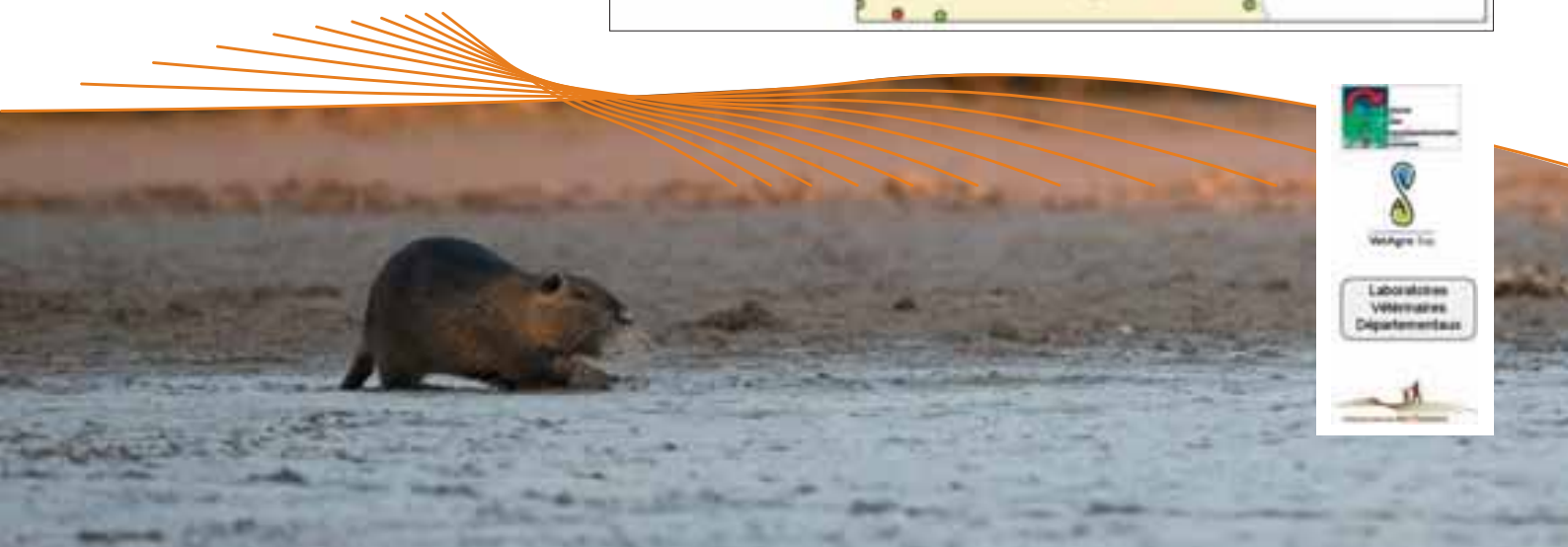
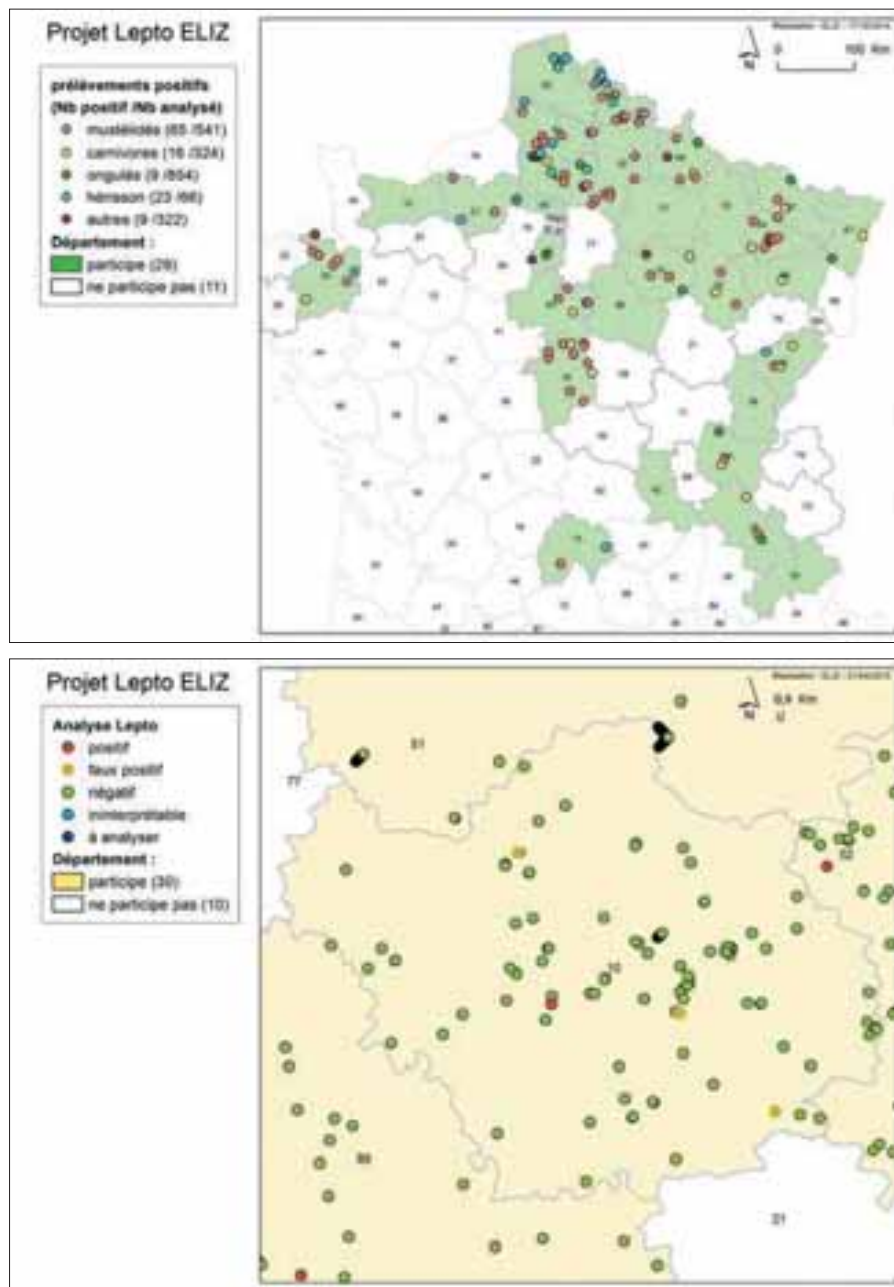
Grâce aux partenaires locaux, qui œuvrent sur le terrain, fédérations des chasseurs et les laboratoires vétérinaires départementaux, cette étude est considérée comme une des plus importantes en taille d'échantillons, en diversité d'espèces et en surface couverte.

D'autres études de terrain devront suivre concernant cette maladie car il reste encore beaucoup de choses à découvrir mais les

premiers pas faits dans cette investigation épidémiologique ont permis de progresser dans la compréhension du fonctionnement de cette maladie de nos contrées. Les chasseurs ont participé à cette progression, qu'ils soient ici mille fois remerciés.

Benoît COMBES

Pour en savoir plus : www.e-l-i-z.com



Jean-Pierre Poly, Directeur général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

C.A. : Après 10 ans de programme Agrifaune, quelles sont maintenant les priorités du réseau concerné ?

J.P.P. : Avec nos partenaires agricoles et la FNC, nous avons constaté à quel point, sur le terrain, Agrifaune était un vrai succès. Les enjeux restent importants pour l'avenir de la perdrix grise et du lièvre notamment, qui constituent le fond de la chasse populaire au nord de la Loire. Donc il était évident que nous devons poursuivre ce partenariat. Nous avons désormais choisi de faire évoluer notre travail vers des actions plus ciblées, qui nous paraissent prioritaires, c'est le cas des couverts d'interculture. Nous devons améliorer la promotion de ces couverts labellisés, mais aussi être à même d'analyser l'impact sur la faune des broyages des couverts et de développer des solutions techniques pour ce qui concerne l'effarouchement. De même, nous allons prochainement renforcer notre action sur les bords de champs, sur les zones herbagères et sur les vignobles. Il y a encore beaucoup à faire comme vous le voyez.

C.A. : Dans l'Aube, un programme sur le saint-foin a été lancé...

J.P.P. : C'est en effet une culture qui, à l'instar de la luzerne, connaît un vrai regain d'intérêt depuis quelques années. C'est une culture très intéressante pour la biodiversité au sens large du terme, aussi bien pour les abeilles que pour les espèces chassables. Il est important que nous soyons à même d'évaluer l'intérêt de ces nouvelles cultures ou d'analyser les systèmes de culture innovants afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques. Mais en se plaçant un peu en amont avec la filière et les instituts agricoles. Ne courrons pas après les agriculteurs, accompagnons les !

C.A. : Depuis 2015, la FDC 10 participe aussi à un autre programme : Agribirds. De quoi s'agit-il ?

J.P.P. : Ce programme piloté par l'ACTA, l'INRA, le MNHN et l'ONCFS porte en effet bien des espoirs. D'abord parce qu'il permet de de nombreux partenaires scientifiques et techniques d'échanger leurs connaissances sur les oiseaux, et pas seulement sous l'angle de leur conser-



vation. Ce programme est financé en partie par le ministère de l'Agriculture et nous comptons prochainement proposer aux agriculteurs qui travaillent avec nous de devenir de véritables acteurs de la connaissance sur leurs territoires, en mettant en place des suivis spécialement conçus pour eux. Gageons qu'ils pourront mesurer l'efficacité de leurs actions au quotidien et ainsi s'en faire ensuite les ambassadeurs auprès de leurs collègues.

C.A. : On sait désormais que l'Agence française pour la biodiversité sera créée au 1^{er} janvier 2017 : quelles conséquences cela aura-t-il sur l'Office ?

J.P.P. : Tout d'abord, je tiens à préciser que l'autonomie et l'expertise de l'établissement dont je suis le Directeur général ne sont pas remises en cause. Cette expertise a même été confortée dans la lettre de mission qui m'a été remise au printemps dernier pour orienter la gestion d'espèces dont le statut fait débat, telles que le courlis cendré, la barge à queue noire, mais aussi le loup, les grands prédateurs, la bécasse et son PMA et le sanglier et son plan national de maîtrise... Pour le reste, notre tutelle (le ministère en charge de l'Ecologie) nous a demandé de nous rapprocher de l'AFB et d'étudier les pistes de partenariats possibles. Le contrat de performances à la rédaction duquel nous travail-

lons actuellement intégrera cette donnée, proposant quelques pistes d'études qui pourraient être menées en commun.

C.A. : C'est dans ce contexte que vous revoyez la gouvernance et l'organisation territoriale de l'Office : quels schémas sont-ils en train de se dessiner ?

J.P.P. : Sans toucher aux fondamentaux que sont la police et la recherche scientifique, nous avons en effet redessiné notre organisation territoriale afin de la caler sur la réforme des régions menée par l'Etat ces dernières années. Dans le prolongement des efforts budgétaires qui nous sont demandés depuis plusieurs années, et dont tout porte à croire qu'ils vont continuer, nous avons proposé à notre tutelle un schéma d'emplois qui tienne compte des enjeux locaux et des priorités qui nous sont assignées. Cette réforme a été menée en lien avec nos organisations syndicales, dans le respect d'un dialogue social auquel je suis très attaché. Je ne suis pas inquiet pour l'avenir de l'établissement : il a toujours su répondre aux objectifs qui lui étaient demandés en adaptant ses missions aux priorités du moment, aux exigences environnementales comme aux attentes de la société. Les chantiers qui s'ouvrent doivent être vus par nos agents comme par nos partenaires comme autant de missions stimulantes.



Le cerf élaphe, animal de forêt ? pas si sûr ! ...

La majorité des spécialistes de l'évolution des cervidés situent leur origine en Asie, à l'époque Miocène. (V. Geist; A. Bubenik ; K. Whitehead), c'est à dire environ à - 23 Millions d'années. L'étude des fossiles de cervidés tels que Dicroceros, Eucladoceros, et consorts... atteste que les stries retrouvées sur leurs dents sont résultantes de la rumination. Les pollens retrouvés sont la preuve que ces animaux vivaient dans des plaines herbacées.

Mais ce n'est pas aussi simple que cela car l'évolution temporelle des cervidés divers a programmé les omnivores primitifs vers le stade herbivores / ruminants stricts, en leur faisant abandonner leurs canines qui témoignent d'un rôle de consommateurs occasionnels de viande. Il perdure à notre époque quelques cervidés à canines proéminentes, (6 à 7 cm à l'extérieur) qui attestent aujourd'hui la nutrition omnivore des cervidés de jadis : Le muntjac, le porte musc, et l'hydropote.

Par ailleurs, la survivance régulière de canines à la mâchoire supérieure des cerfs élaphe mâles et femelles, ainsi que parfois aussi, mais beaucoup plus rarement, chez le chevreuil, (Un sur 2500 ou 3000 individus) environ, témoigne de cette évolution.

Certains ancêtres de l'Elan, (*Libralces gallicus*), Pleistocène, avaient des bois de 3,5 m d'envergure. Cela implique la vie dans un milieu de steppes, car avec de telles ramures, impossible de se promener en forêt.

La présence de bois signifie aussi que ces armes servaient à la dissuasion de congénères avides du même pâturage, ainsi qu'à la conquête de femelles lors du rut.

Depuis l'Eocène, le temps a passé, et les phénomènes sexuels secondaires ont été modifiés.

Lors de la dernière glaciation, (-11000) un énorme descendant de la famille des cervidés précédemment citée disparaissait à son tour. Le gigantesque *Mégaloceros* et ses sous-espèces, qui avaient peuplé pratiquement toute l'Europe et une partie de l'Asie, voyaient leurs derniers spécimens disparaître entre -10.000 et -7400. Ce grand cervidé, appelé parfois « grand cerf des tourbières » (*Cervus Mégacéros*), était inféodé au milieu steppe. Avec des bois pouvant atteindre 4 mètres d'envergure, il lui était strictement impossible d'évoluer dans une forêt telle que nous la voyons de nos jours. Par ailleurs, comment peut-on imaginer une forêt identique à celle d'aujourd'hui, alors que la température avoisinait les - 40° !

Il suffit de voir, à notre époque, les immenses steppes russes, ou Kazakhes, pour comprendre que seuls quelques rares bosquets de bouleaux, pas bien denses, peuplent ces immensités...

La lande sans arbres est encore l'habitat de la sous-espèce de cerf Ecossaise. (*Cervus elaphus scoticus*) La végétation arborée y est rare, malgré le gigantesque effort de reforestation des autorités, et les animaux y vivent en grande densité.

Enfin, chacun a pu constater que beaucoup de cerfs élaphe d'Europe de l'ouest suivent leur nature ancestrale et leur atavisme les fait se diriger vers les prairies, lorsqu'il y en a.

Au vu de ce qui précède, il ne fait aucun doute que le cerf était un animal de plaine, que l'explosion de la population humaine mondiale les a contraint à se réfugier dans les zones boisées.

Les fouilles préventives d'un site Aubois à proximité de Bourguignons, sur une surface de 1 ha environ, a permis la découverte de plusieurs fosses mésolithiques (Vers - 9600). Un mode de vie basé sur la chasse, la pêche et la cueillette.

Cette découverte de fosses liées à une stratégie de chasse est une première dans cette zone géographique. Elle montre que la vallée de Seine comme beaucoup d'autres vallées, était fréquentée assidument par les mésolithiques

Des fosses pièges près d'un point d'eau attractif pour le gibier paraît crédible au vu des profondeurs et des profils enregistrés. A noter que ces fosses étaient armées de pieux pointus et acérés. Le creusement de fosse pour chasser à l'affût des proies comme le chevreuil qui suivent généralement les mêmes voies pour aller s'abreuver était déjà un mode de chasse pratiqué à cette époque. Ce qui confirme la thèse cynégétique et non guerrière, la découverte au fond d'une fosse d'ossements de cervidés (probablement d'un jeune cerf). Le chevreuil est signalé sur de nombreux sites mésolithiques tout en étant moins abondant que le sanglier ou le cerf.



BF.



Contact :
Bruno BAUDOUX
03 25 71 51 11
ou boudoux.b@fdc10.org

Un Dimanche à la Chasse

Soyez volontaire !

16 octobre 2016

Cette initiative consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de plonger, pour une matinée, au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses. Chasse devant soi, en battue, au petit gibier ou au grand, chacun pourra découvrir le mode de chasse de son choix. Munis de leur gilet orange, bottes, jumelles et d'un solide pantalon, les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain en toute sécurité, et poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Cette initiative des chasseurs veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, bien loin des clichés que certains s'acharnent à y attacher ! Si dans votre entourage vous avez des personnes non chasseurs qui souhaitent découvrir une journée de chasse, ils peuvent contacter la Fédération des Chasseurs. Attention, le nombre de place disponible pour cette organisation est limité. L'opération 2016 se déroulera le dimanche 16 octobre.



QUESTIONS / REPONSES

Quelles sont les espèces d'oiseaux utilisées comme appelants pour chasser le gibier d'eau ?

Seul l'emploi d'appelants vivants, nés et élevés en captivité, des espèces d'oies, de canards de surface et de canards plongeurs dont la chasse est autorisée et de la foulque macroule sont autorisés sur le territoire métropolitain, pour la chasse à tir du gibier d'eau. Ils sont marqués dans le délai de vingt jours suivant leur naissance



Mon permis de chasser est détruit. J'ai formulé une déclaration de perte et demande de duplicata auprès de l'ONCFS, mais je n'ai pas encore reçu ce duplicata. Puis-je chasser ?

En action de chasse, le chasseur doit obligatoirement être porteur de son permis de chasser (original ou duplicata), de sa validation pour le lieu et le temps de chasse, mais aussi de l'attestation d'assurance chasse en cours de validité. Vous ne pouvez donc pas chasser tant que votre duplicata ne vous a pas été adressé.

Le permis de chasser est-il nécessaire pour la destruction d'espèces nuisibles ?

Le permis de chasser n'est pas nécessaire pour l'emploi de certains moyens de destruction tel que le piégeage ou le déterrage. L'acte de mise à mort d'un animal nuisible piégé, avec emploi d'une arme à feu, n'est pas un acte de chasse. Il ne nécessite donc pas non plus de permis de chasser. Ce permis sera cependant obligatoire pour la destruction à tir des animaux nuisibles.

Quelles sont les règles à respecter pour le transport des armes dans un véhicule et quels sont les véhicules concernés ?

Dans un véhicule, les armes doivent être transportées de manière à ne pas être immédiatement utilisables. Elles doivent être obligatoirement placées sous étui - qu'il s'agisse d'une mallette ou d'un fourreau - ou démontées. Dans tous les cas les armes doivent être déchargées. Tous les véhicules utilisés par les chasseurs sont concernés, qu'il s'agisse par exemple d'un vélo, d'une automobile ou d'une plate forme tirée par un tracteur.

Information pour les piégeurs

Deux modifications sont apportées à l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles :

- La déclaration de piégeage en mairie qui était annuelle devient triennale. **Elle sera valable pendant trois ans à compter de la date du visa du maire de la commune où est effectué le piégeage.** Bien entendu, si des modifications dans son contenu interviennent (zones piégées par exemple), elle devra être refaite avant l'expiration des 3 ans avec les nouvelles données. (Article 11)
- Des moyens électroniques de contrôle à distance sont maintenant possibles. Ces modifications concernent l'horaire de relevé des pièges, notamment en cas d'utilisation d'une balise électronique. (Article 13)

Etude faisan commun

La Fédération des Chasseurs de l'Aube s'engage dans une étude de suivi du faisan commun. C'est ainsi que 250 faisans sont équipés d'un Pancho de couleur orange avec un chiffre et une lettre. Les secteurs concernés par le suivi sont : la Sarce (Jully-sur-Sarce, Vaudes...) la plaine de Troyes, la Voie Romaine (Maupas, Saint Phal...) de Larivour (Géraudot...) et de la vallée de Seine Nord (Nogent, Perigny la rose...). Ce marquage visuel doit permettre de suivre facilement les oiseaux sans avoir recours aux prélèvements et répondre ainsi à leur survie...



Quelle information est nécessaire pour le suivi ?

L'information collectée est relativement simple il nous faut :

- La date de l'observation
- Le numéro du Pancho
- La commune et si possible le lieu dit.
- Vous pouvez compléter l'observation par la nature du milieu où il est observé (champs de céréales...) s'il est seul ou accompagné...

J'ai une observation, comment la transmettre à la fédération des chasseurs ?

- donner l'information à votre président de société de chasse qui la transmettra au technicien du secteur
- Envoyer un message via le Facebook de la fdc10
- Envoyer un mail à laurent.j@fdc10.org
- Téléphoner à la fdc 10 03 25 71 51 11

Si vous souhaitez plus d'informations, contacter le service technique de la FDCA au 03 25 71 51 11

Pari gagné pour la Société de chasse d'Ervy le Châtel

La seconde édition de NATURE EN FETE mise en place par la société de chasse d'Ervy le Châtel a été un franc succès, accueillant près de 4500 personnes le Dimanche 3 juillet 2016.



Un grand merci à la fédération des chasseurs de l'Aube représenté par son Président Claude MERCUZOT, Pierre VIGNEZ administrateur du secteur, présent lors de l'inauguration, à Bruno BAUDOUX pour le soutien logistique et communication, Laurent JACQUARD et Philippe LOWENSTEIN, techniciens à la FDC 10, ayant assuré la mise en place de l'animation « Nature » aidés en collaboration avec les chasseurs d'Ervy le Châtel.

Un grand merci aussi à notre partenaire de cette 2^e édition l'ACA 10, à toutes les associations départementales de chasses qui sur leur stand respectif ont su faire participer le public et partager leur passion.

Merci à Jean Marie BARONI et Jean Marc ACO DEREINS pour la présentation du défilé de plus de 150 chiens lors de cette journée et à leurs propriétaires.

Merci à l'école de Tir Troyes Champagne d'Onjon pour la réussite de notre 1^{er} BALL TRAP.

Merci à PLAISIRS DE LA TROMPE qui ont animé cette journée.

Merci aux sponsors, ZANIMO, AXA FRANCOIS, INTER-MARCHE AUXON, Champagne BATISSE-LANCELOT, etc..., bénévoles et à vous visiteurs amoureux de la nature

Alors fort de cette réussite, rendez-vous pour la 3^e édition de la NATURE EN FETE. Bien à vous, David LOIRET, Président

Découverte sanitaire : Le virus RHDV2 est présent chez le lièvre d'Europe

Au début des années 1980, deux maladies mortelles de type hémorragique sont apparues chez le lièvre et le lapin domestique et sauvage. Appelées EBHS chez le lièvre et VHD chez le lapin, elles sont dues à deux virus différents de la famille des Calicivirus.



Des recherches ont été réalisées pour comprendre l'origine de la mort de lièvres d'Europe présentant les mêmes symptômes que l'EBHS mais pour lesquels les analyses conduites ne permettaient pas de détecter la présence du virus de l'EBHS.

Ces recherches ont montré que, parmi les lièvres analysés en 2015 présentant des symptômes évocateurs de l'EBHS, 55 étaient porteurs du virus de l'EBHS et 40 étaient porteurs du virus RHDV2. Ce virus, apparu en 2010 en France, est proche du virus d'origine de la VHD chez le lapin.

Ces résultats montrent donc que le virus RHDV2 peut passer d'une espèce à l'autre et provoque chez le lièvre d'Europe des lésions similaires à celles provoquées par le virus de l'EBHS.

Toutefois, les données recueillies dans le cadre de SAGIR ne montrent pas de recrudescence de maladie hémorragique chez le lièvre en 2015.

5 € par oie gazée... Un scandale !

Les oies se portent bien en Hollande en 20 ans la population d'oies cendrées est passée de 200 000 à 610 000 ! bien évidemment cela occasionne quelques soucis Plus de 340 exploitations agricoles ont subi des dommages (17 460 ha). la solution de prévention mise en place 20 à 25 000 oies doivent être gazées. Le comble dans l'histoire, pour chaque oie tuée par le « gazeur » une prime de 5 euros ! Aucune protestation des écolos bien évidemment qui préfèrent s'opposer à la chasse en février.





Bilan des accidents de chasse Saison 2015-2016

Le nombre total d'accidents de chasse relevés durant la saison 2015-2016 s'élève à 146. Ce résultat ne remet pas en cause la tendance baissière et continue du nombre d'accident observée depuis près de 20 ans, il rappelle qu'en matière d'accidentologie, la vigilance doit rester de mise.

65% des accidents se produisent lors d'une chasse au grand gibier.

Les armes basculantes sont impliquées dans 59 % des accidents, suivies par les armes semi-automatiques (31 %), les autres armes représentant 10 % des accidents.

Sur les 146 accidents relevés, 10 accidents mortels (14 durant la saison précédente) restent à déplorer dont trois auto-accidents. Deux non-chasseurs figurent parmi les victimes.

Le nombre d'accidents mortels reste toutefois en baisse continue depuis près de 20 ans et atteint le niveau le plus bas jamais enregistré.

Les principales causes d'accidents mortels relevés en 2015-2016 sont :

- Le tir sans identification,
- Le tir en direction de la traque ou sans prise en compte de l'angle des 30 degrés,
- L'absence de matérialisation de l'angle des 30 degrés,
- Le départ intempestif sans gibier.

Depuis plus de 15 ans et avec succès, le monde de la chasse s'est fortement investi dans la sécurité qui reste une priorité pour les fédérations départementales comme pour l'ONCFS.

La stigmatisation de la chasse par rapport à

ces accidents mortels est inutile car de nombreux loisirs sont concernés, randonnée, ski, cyclisme... la chasse n'est pas l'un des loisirs les plus accidentogène !

Nos actions de sensibilisation restent un enjeu majeur, tant en matière de formation (notamment à l'examen du permis de chasser) que de communication (la création d'une plaquette randonneurs – chasseurs, la diffusion en 2016 d'un classeur « s'organiser pour la chasse » ou de réglementation (dans le cadre des schémas départementaux de gestion cynégétique) se poursuivront dans les années à venir. Sans oublier la formation sécurité proposée en début de saison de chasse, avec cette année une formation aux premiers secours.

Où pouvez-vous retrouver les consignes de sécurité ?

Dans le memento du chasseur page 14 et 15.

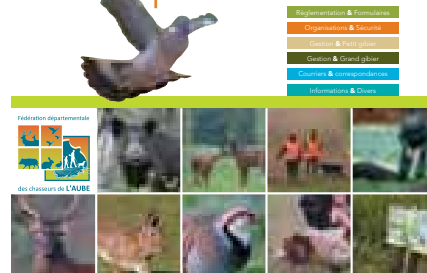
Dans le classeur à destination des responsables de territoire « S'organiser pour la chasse » dans la rubrique organisations et sécurité...



Sur le site internet dans la rubrique « document à télécharger ».



S'organiser pour la chasse



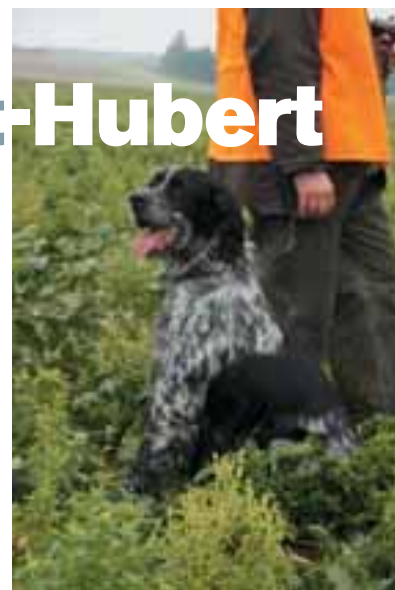
Venez nous rejoindre sur les Rencontres Saint-Hubert

Samedi 08 Octobre 2016 à PAYNS et SAVIERES

Les Rencontres Saint-Hubert, c'est valoriser l'exercice de la chasse par l'utilisation du chien d'arrêt ou du spaniel et développer l'esprit sportif du chasseur dans une ambiance amicale et conviviale.

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous à la sélection départementale des Rencontres Saint Hubert en vous rapprochant de la Fédération des Chasseurs de l'Aube en appelant le 0325715111 ou le 0685910621. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription via le site Internet de la

FDC10 : www.fdc10.org



Le Président de l'AFACCC10

Bonjour à vous toutes chasseresses, à vous tous chasseurs

Qui suis-je

Sébastien PHILIPPE, et j'habite un petit village du Sud Est de l'Aube, au cœur de la CHAMPAGNE; Magnifique région que j'affectionne tout particulièrement.

Je suis père de famille. J'ai 36 ans, Mon âge? cela n'a pas d'importance. J'estime que l'âge, l'apparence physique et tout ce qui nous distingue (et nous sépare souvent aussi) au quotidien n'a pas lieu d'être. Je suis un entier. J'aime les choses claires. Je dis ce que je pense.

Parfois têtu, aussi dans certaines situations. Je donne. Je suis sociable, donc j'apprécie énormément le contact avec des gens simples et naturels. Ma confiance, il faut la gagner et il y a des limites à ne pas dépasser. Je suis très perfectionniste, et quand je fais quelque chose, quand je m'engage, je vais au bout de mes actes, de mes idées. J'aime la vie, les bons et mauvais cotés. J'aime le contact humain, source de partage.



MA GRANDE PASSION, et cela ce n'est pas un secret

LA CHASSE son biotope, sa faune.

Le **CHIEN COURANT** son étique, son mode de chasse. bercé dans mon enfance par ce virus, par mon père, et mes oncles je suis tombé dedans. A 7 ans, j'avais ma chienne

FOLETTE griffon Nivernaise, et je parcourais la campagne, les bois, afin de contempler les différents biotopes plaine et bois. Apprendre à différencier les différentes espèces chassables, non chassables, enfin aguerrir de ma passion et bien comprendre ma maîtresse **FOLETTE**.

Puis mon permis de chasser en poche, autorisation reconnue qui me permettait d'être un peu le maître de la nature, en compagnie mes chien.

Les sorties que je faisais avec mes chiens courants n'était que du bonheur indescriptible. Alors il fallait les éduquer suivant des critères précis, les protéger, les défendre, les respecter, les promouvoir, défendre leur mode de chasse tant critiquée.

POUR TOUT CELA L'AFACCC 10 a été créée en 1999.

J'y suis adhérent depuis 17 ans. Que de moments de partage organisés par cette association, que de contacts humains dans les quatre coins de la France, que de discussions cynophiles.

Que de grands moments à regarder évoluer en solo, en meute les chiens, eux qui m'ont permis de passer mon examen de juge 1^{er} degré et de pouvoir les juger. Que du bonheur, c'est la Passion.

Actuellement je chasse avec deux meutes à majorité Briquet Griffon Vendéen et quelques chiens d'Artois.

Je découpe principalement sur le SANGlier et de temps en temps je fais courir UN CHEUVREUIL.

Mon idéal, serait de vous faire aimer le chien courant avec son type de chasse, sachant qu'un chien, une meute de chiens courants ne chasse qu'une seule voie, donc qu'un seul animal, et ils ne vident pas les forêts, comme on entend trop souvent. Mon idéal serait de vous faire aimer la musique que nous font nos meutes de chiens courants. Mon idéal serait de vous faire aimer et adhérer à notre association qui est l'AFACCC10

Et à vous toutes, à vous tous vous faire adhérer à l'idéal de la chasse aux chiens Courants et surtout d'accepter nos chiens courants tels qu'ils sont

Amitiés à tout le monde

Toujours disponibles les gilets BROWNING